



Comité citoyen Moret S/ Loing

Compte-rendu de la réunion du 03 avril 2021 à 10h00

Personnes présentes

Membres comité citoyen : Odile Filleul, Sandrine Danneels, Joelle Manighetti, Jean-Claude Laprade, Jean-François Doubrère, Emilie Deniau, Richard Vincent, Stéphane Roux, Olivier Kostik, Sorina Baillat.

Excusés : Lionel Maaza, Denis Prieur.

Elus : Mme. Saval-Bonet, Mr.Zakeossian, M. Brice Gruet, Olivier THEOT

Répartiteur de parole : Olivier Théot

Compte-rendu : Sorina Baillat ; Relecture : Jean-François Doubrère

La réunion débute à 10h00

Ordre du jour :

1) Intervention de M. Gruet, conseiller délégué au Patrimoine, sur le thème : **le SPR (Site Patrimonial Remarquable)**

2) Intervention de Mme Saval-Bonet, maire de la commune déléguée de Moret-sur-Loing, sur le thème : **Aménagement des bords du Loing**

3) Echanges sur les réflexions, remontées et projets du comité citoyen.

1) M. Brice Gruet présente le projet SPR (Site Patrimonial Remarquable)

SPR est un outil de préservation et mise en valeur du patrimoine et monuments locaux, démarré en 2017.

Ce dispositif accompagne les acteurs locaux lors de la prise de décisions sur les différents projets et peut y opposer son veto. Le SPR apporte son aide par des suggestions et avis dans les choix des matériaux et des formes, lors de la création de projet nouveaux.

2) Mme. Mariane Saval-Bonet présente le projet d'aménagement des bords du Loing, à Moret.

Ce projet se situe dans le contexte des crues et inondation récents, ainsi que de l'affluence des populations à la saison chaude.

Des actions ont déjà été menées :

- Sur le Pré des Pins, plantation d'arbres, installation de poubelles et de panneaux informant de ce qui est autorisé de faire en bord du Loing
- Plantation d'iris d'eau pour favoriser la faune sauvage
- Réhabilitation des gîtes au Moulin Provencher, qui seront gérés par un auto entrepreneur

Actions à venir :

- Réfection du muret au Moulin Provencher
- Installation de filets aux cotés du pont et gestion de la vanne, pour empêcher la plongé
- Animations sur le Pré des Pins, réouverture des flâneries sur le Pré Margaron
- Surveillance accrue de la Police Municipale
- Réflexion en cours avec le concours des commerçants de la ville, pour mettre en place une animation commerciale estivale en bord du Loing
- La baignade « non surveillé » sera autorisé vers le Pré des Pins et un projet de « Padle » encadré par un club envisagé vers la Pointe Robinson.

L'objectif de la mairie MLO est d'occuper les espaces en bord du Loing de manière régulée, pour empêcher l'occupation sauvage.

Un chantier de fond est envisagé fin 2021 début 2022, pour aménager la rivière dans un esprit plus naturel et remettre les bords en état.

Concernant les visiteurs arrivant par le train, des panneaux seront installés proches de la gare en précisant l'usage du bord du Loing.

3) Point sur l'avancement des projets et remontés du CC. Divers points

- Présentation du projet Revitalisation du Centre ville.

Il s'avère que certains points relevés sont en adéquation avec la réflexion des maires MLO et maire délégué. Une zone commerciale réservée à été crée et une taxe est crée pour dynamiser la réutilisation des espaces commerciaux inoccupés. Le projet de réaménagement de la place de l'Hôtel de ville de Moret est en cours et une présentation sera faite rapidement.

-Un nouveau plan de la ville est en élaboration pour guider vers les points attrayants et le patrimoine, ainsi qu'une carte sur la base IGN pour localiser Moret et ses espaces naturels .

-Mme Sandrine Danneels surligne la non visibilité des commerces de MLO sur les sites internet. On suggère d'utiliser le site de la mairie, se qui sera facilité par le remaniement de ce site, qui est en cours.

- Jean-François Doubrère présente la fiche Projet Solidarité

Les propositions sont notées. Un état des lieux est nécessaire pour connaître les besoins sociaux locaux. Idem pour l'état de l'habitat et la précarité énergétique. Une rencontre a eu lieu avec tous les organismes aidantes pour coordonner les actions et éviter les redondances. Le CCAS a été renfloué avec des subventions. La mise en place du conseil et service social est en cours.

- Le CC s'interroge sur son mode de fonctionnement et comment rendre transparente sa participation, pour que les citoyens ne pensent pas que ce n'est qu'un cercle fermé de plus. L'idée qu'une boîte aux lettres informatique sur le site de la mairie soit installée, où les gens pourraient déposer leurs suggestions, questionnements, réflexions.

Notre réunion riche en échanges et informations à pris fin à 12h30.